

PAGE 2

Un Prix qui rayonne

PAGE 3

Musiciens cherchent locaux de répétition

PAGE 4

Le Conseil communal en bref



Edito

FABIENNE FREYMOND CANTONE
MUNICIPALE DE L'URBANISME

«**Nyon, cité du bon accueil**»: nombre d'entre nous se souviennent des autocollants orange fluo qui animaient il y a bien quelques années rues et journaux avec ce message; il n'a rien perdu de son actualité. Notre ville, qui accueille 1000 nouveaux habitants par année, entre personnes qui déménagent, celles les remplaçant, la croissance naturelle de la population et celle découlant de notre attractivité économique, se doit de nous faire tous vivre harmonieusement.

Si chaque nouvel habitant est pourvu des informations indispensables pour faciliter son installation à son arrivée – il est notamment reçu lors d'une soirée annuelle par les Autorités qui l'aident ainsi à s'intégrer rapidement dans notre Ville – c'est sur le terrain qu'il faut aussi agir.

Ceci se traduit en particulier par un travail de planification de nos espaces de vie. Ainsi, et en continuité de ce qui s'est fait depuis des années, nos quartiers mélangent les populations, les emplois et les logements. Des espaces publics, parcs, places de jeux, lieux de rencontre tels cafés et commerces, sont intégrés dans nos réflexions concernant la ville, celle que nous connaissons et celle qui naîtra de ses futurs développements. Il est important que tous, quels que soient nos âges, loisirs, métiers, nationalités, ayons notre place à Nyon. C'est dans ce sens que travaille la Municipalité; c'est d'ailleurs son souhait pour vous tous, chers Nyonnaises et Nyonnais.

Belles fêtes à vous.

« Nyon » sillonnera bientôt le ciel européen

Après «**Lausanne**», voici «**Nyon**» comme nom retenu pour un A320 de Swiss Airlines. Le baptême a eu lieu à la salle de réception du Château, avec pour parrain André Borschberg, copilote de Solar Impulse et résident nyonnais.



Daniel Rossellat et André Borschberg baptisent le «**Nyon**», devant des responsables de Swiss Airlines.

Après les montagnes, c'est désormais au tour des villes de voir leur nom flotter dans les airs, sur les carlingues des avions de notre compagnie nationale. Swiss espère ainsi augmenter la fierté des habitants par ce procédé, somme toute sympathique.

Nyon est la deuxième ville vaudoise à avoir cet honneur, après Lausanne. L'avion «**Lausanne**» est un A330, modèle que Swiss a réservé aux chefs-lieux. Pourquoi Nyon? «**Nyon** est une ville importante au niveau économique et abrite des entreprises de prestige, explique Mehdi Guenin, porte-parole de Swiss, elle est aussi proche de l'aéroport de Cointrin et beaucoup d'hôtesse et stewards y vivent. Nous veillons aussi à l'équilibre linguistique et venons de baptiser deux avions «**Gstaad**» et «**Zurich**». Il était temps de remettre la Suisse romande à l'honneur».

Un honneur partagé par les Autorités de la Ville de Nyon, le Comité et la

«**Il était temps de remettre la Suisse romande à l'honneur**»

section Jeunes de l'Aéroclub de La Côte, également conviés à cette cérémonie spéciale, qui s'est déroulée devant la maquette de l'A320. D'un poids de 3 kg et d'une envergure de 2 m, montée au 2^e étage du Château par pièces détachées, la maquette de l'Airbus 320 remplace l'avion grandeur nature. Les caprices de la météo et les contraintes horaires des vols rendent périlleux de prévoir un baptême dans un aéroport. Swiss y a donc renoncé.

«**Nyon**» volera dans le ciel européen. Notre ville pourra aussi bien relier Zurich à Genève que Genève à Moscou ou d'autres destinations. ☺

ON EN PARLE...

ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

UN PRIX AUX EFFETS DURABLES !

La Ville de Nyon a récemment décerné son Prix du développement durable 2012 pour récompenser deux initiatives exemplaires en ce domaine. Les lauréats du concours ont accepté de répondre à trois questions sur l'impact de ce Prix pour la poursuite de leurs activités.



L'ÉLASTIQUE CITRIQUE
NINI ET FRANÇOIS PYTHOUD

1 - Quel est l'impact de ce prix sur votre activité ?

Ce prix nous a apporté une reconnaissance et beaucoup de marques de sympathie par rapport à notre travail. Et pour

les gens qui ont été surpris en pensant que le développement durable était principalement en lien avec l'écologie, nous rappelons que l'être humain fait fondamentalement partie de la nature, même si parfois il l'oublie.

2 - Qu'envisagez-vous de faire de vos gains (CHF 5'000.-) ?

Cette somme permettra de financer l'encadrement et les entraînements de la Cie l'Elastique citrique. Cette structure est à disposition gratuitement pour les élèves les plus motivés (actuellement 25-30 personnes).

3 - Où peut-on vous retrouver en 2013 ?

Notre projet actuel est « famille de cirque », une troupe composée d'une trentaine de personnages tout en rouge, modulable selon les occasions : cirque, théâtre de rue, improvisation. En 2013, en principe, nous continuerons notre collaboration avec le festival Visions du Réel, nous animerons différentes manifestations, et, bien entendu, sommes ouverts à toute nouvelle proposition. Les 15 et 16 décembre 2012, certains élèves de notre école présenteront un travail personnel lors de « Scène ouverte » à la Caserne, tous renseignements sur notre site www.lelastiquecitrique.ch



LÉMAN NATURE
VANESSA ISCHI KAPLAN

1 - Quel est l'impact de ce prix sur votre activité ?

Nous allons pouvoir réaliser tous nos projets, notamment l'éco-jardin, à visée pédagogique sur lequel nous travaillons en partena-

riat avec le Musée du Léman qui l'héberge et dont l'objectif est de favoriser la biodiversité urbaine. Les premières plantations ont débuté cet automne et les suivantes se poursuivront au printemps.

2 - Qu'envisagez-vous de faire de vos gains (CHF 5'000.-) ?

Cette aide financière va nous permettre de proposer des animations inédites, de développer l'éco-jardin et de faire mieux connaître notre association auprès du grand public et de futurs sponsors.

3 - Où peut-on vous retrouver en 2013 ?

L'année prochaine, nous poursuivrons notre partenariat avec le Musée du Léman où vous pourrez nous retrouver pour des animations ainsi qu'à l'éco-jardin. Nous souhaitons également développer des actions vers de nouveaux publics, comme les maisons de retraite et les personnes handicapées, mais aussi proposer des activités non-payantes pour les associations. Pour plus d'informations, www.leman-nature.ch

Laissez-vous brancher par la Ville de Nyon



Dans le cadre de son programme Nyon-Energie, la Ville de Nyon s'engage à réduire sa consommation énergétique. Pour résoudre cette problématique sur son territoire, la Ville de Nyon invite les acteurs locaux à participer, avec elle, à cet effort.

Consciente de la complexité des questions énergétiques, la Ville de Nyon vous propose, habitants de Nyon, une action de sensibilisation nommée « Eco-contact ». Des « ambassadeurs énergie » viendront visiter les habitants qui le souhaitent, directement dans leur logement, afin de leur prodiguer des conseils sur les réductions d'énergie. Ils vous décriront des petits gestes efficaces et simples à mettre en place chez vous, sans perte de confort. Ils vous changeront vos anciennes ampoules, installeront des multiprises et vous offriront même une bouilloire ! Tout ça gratuitement, et sans aucune intention de vente.

Cette opération vous intéresse ?

Renseignez-vous et inscrivez-vous sur www.nyon.ch jusqu'au 31 janvier 2013. Les visites des « ambassadeurs énergie » se dérouleront du 25 février au 9 mars 2013, du lundi au samedi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

Durée : prévoir 1 h de visite avec conseils prodigués, documentation offerte et plusieurs cadeaux gratuits (ampoules écologiques, multiprises, bouilloire électrique, et plus) à garder chez soi !

Cette offre gratuite est destinée aux locataires ainsi qu'aux propriétaires habitant la Ville de Nyon.

DÉNEIGEMENT: QUI FAIT QUOI?

Le Service des travaux et environnement, en particulier le secteur Routes et Voirie, est responsable du déneigement du domaine public de la commune. Le dégagement des entrées des immeubles et des places destinées aux conteneurs à déchets incombe aux propriétaires. La neige provenant des propriétés privées, y compris celle des toits, ne doit pas être jetée sur le domaine public. Compte tenu des conditions parfois difficiles dans lesquelles il doit agir, le secteur Routes et Voirie ne peut être tenu pour responsable des dégâts à autrui dus aux travaux de déneigement.

Sur la route, il est important que chaque véhicule soit équipé pour l'hiver afin d'assurer la sécurité de ses usagers. Sur les trottoirs, le port de chaussures adaptées est grandement conseillé.

Patinoire de Nyon – Saison 2012-2013

La patinoire de Nyon attend les amateurs de glisse jusqu'au dimanche 3 mars 2013 (fêtes comprises, lundis fermés). Le Hockey Club de Nyon, exploitant de l'infrastructure, organise sur place une école de hockey pour les enfants de 5 à 13 ans. Le Eisstock, ou pétanque de glace, est à disposition des participants lors de soirées privées, ainsi que pour les écoles durant la journée. En nouveauté, la patinoire atteint une surface de 525 m², soit un agrandissement de 100 m², ce qui permet aux jeunes hockeyeurs de l'école de hockey de jouer des matches officiels dans les catégories « Bambinis » et « Piccolos ». L'accès à la patinoire est gratuit et des patins peuvent être loués au prix de CHF 3.– pour les enfants et CHF 5.– pour les adultes. Pour vous réchauffer et vous restaurer, la buvette est à votre disposition. ●

Plus d'informations et horaires sur www.patinoire.ch



A l'heure de l'inauguration : Stéphane Python, président du HCN et Stéphanie Schmutz, Municipale en charge des Sports.

CULTURE

Musiciens en manque de locaux de répétition : Les Autorités à la recherche de solutions

L'an dernier, une étude a été lancée dans tout le district de Nyon pour sonder les besoins en locaux de répétition auprès des musiciens de la région. Le rapport d'enquête révèle que 84% des répondants sont à la recherche d'un local de ce type. Un résultat qui s'explique par le fait que les espaces, actuellement occupés par ces derniers, ne sont pas adaptés à leur activité artistique. En effet, la musique, en tant qu'occupation bruyante, exige des lieux ayant une bonne isolation thermique et acoustique, ainsi qu'une alimentation électrique à voltage élevé. Hors les locaux existants ne sont pas conformes à ces dispositions, ce qui contraint les musiciens à faire des aménagements de fortune pour adapter les espaces à leurs besoins.

Pour l'heure, la Ville de Nyon est peu équipée en locaux de répétition et n'a pas la possibilité d'en créer de manière immédiate. Dès lors, ces données fourniront les informations nécessaires à leur planification dans les constructions futures de la commune. Elles pourront également être prises en compte par un groupe de réflexion, mis sur pied par le Conseil régional, et dont l'une des préoccupations est la mise à disposition de locaux. Les solutions envisagées ne pourront pas être concentrées uniquement à Nyon, mais engloberont d'autres communes de la région. ●

Etude complète à télécharger sur : www.nyon.ch > Actualité

Pour être adapté à une activité musicale, un local doit avoir :

- Une bonne isolation phonique.
- Une isolation thermique pour éviter l'humidité et les changements de températures.
- 10 m² à 16 m² par musicien, en fonction de l'instrument qu'il pratique
- Au moins 5 alimentations électriques à voltage élevé pour brancher les instruments (batteries, guitares, basses, contrebasses...).
- Des rangements sécurisés pour entreposer du matériel volumineux (instruments, pieds de micros, câbles, amplificateurs).
- Un accès facile pour les chargements et déchargements de matériel.

ENVIRONNEMENT

La taxe au sac arrive à Nyon

Suite à la décision du Conseil Communal du 12 novembre 2012, la Ville de Nyon introduira la taxe au sac dès le 1^{er} janvier 2013. À cette date, les ordures ménagères seront collectées uniquement dans les sacs blancs taxés, qui font partie du système régional harmonisé « 1 sac, 1 couleur, 1 prix ».

La Ville de Nyon est consciente de l'important changement de comportement que demande l'introduction de la taxe au sac aux Nyonnais. Pour cette raison, vous recevrez (ou avez

déjà reçu) un kit de démarrage pour vous familiariser avec ce nouveau sac taxé. Vous y trouverez toutes les informations utiles et les outils pratiques (calendrier des déchets, macaron pour la déchèterie, un sac taxé) pour vous permettre de trier au mieux vos déchets, et réduire au maximum le volume de vos poubelles. ●

En savoir davantage : www.nyon.ch > Actualité > Dossiers d'actualités > Spécial déchets

JEUNESSE

Animation : locaux ouverts !

Trois locaux sont à disposition des jeunes. L'équipe Jeunesse de la Ville, au complet, y propose diverses animations. Jeux, bricolages, cuisine... attendent les amateurs, de 14h à 18h, à la Levratte, les mercredis, vendredis et samedis, à la Redoute le mercredi et au Reposoir, le mardi ou mercredi. Le CANYON est ouvert du lundi au vendredi après-midi, de 15h à 19h. ●

Adresses des lieux et coordonnées des responsables : www.nyon.ch > Vivre à Nyon > Enfance-jeunesse.

Accueil des nouveaux habitants: un succès en images

A la fin du mois d'octobre 2012, la Municipalité et son administration communale recevaient les nouveaux habitants. Il s'agit des personnes qui ont emménagé dans l'année à Nyon. Un peu plus

de 1000 étaient invitées, près de 200 ont répondu présent. Une ambiance décontractée et chaleureuse font de cette soirée, appréciée de tous, un succès, dont témoignent ces reflets photographiques.



© Photos M. Perret

Le Syndic M. Daniel Rossellat adresse quelques mots de bienvenu aux nouveaux habitants.

Le Conseil communal en bref

Dans sa séance du 8 octobre 2012, le Conseil communal a :

- adopté le plan de quartier « Marans-Couchant », approuvé la convention entre le propriétaire et la Commune de Nyon et levé les oppositions ;
- accordé un crédit de CHF 995'000.- à la Municipalité pour financer l'engagement de cinq aspirants de police, d'un assistant de sécurité et d'un poste administratif ;
- adopté le « Règlement concernant la taxe relative au financement de l'équipement communautaire lié à des mesures d'aménagement du territoire » ;
- autorisé la Municipalité à intégrer dans le réseau nyonnais d'accueil de jour des enfants l'extension de la crèche Croquelune, à verser la subvention communale supplémentaire en découlant, créer une UAPE à la route de l'Etraz 50 et engager le personnel nécessaire ;
- adopté l'arrêté d'imposition pour 2013 tel que présenté par la Municipalité à 61 %.

Les séances du Conseil communal sont publiques. Les ordres du jour et procès-verbaux complets peuvent être consultés sur www.nyon.ch > Nyon officiel > Autorités > Conseil communal

Les Bonus Web de la Ville de Nyon

► FÊTES DE FIN D'ANNÉE

toutes les informations sur les horaires de l'administration, les infrastructures sportives, les musées, les bibliothèques, les activités pour les jeunes, etc

► DOSSIER ET FORUM SPÉCIAL DÉCHETS

ce qui change à partir du 1^{er} janvier 2013, nos conseils pour bien trier et recycler, intervenez sur notre forum, suivez l'actualité de la Ville de Nyon sur facebook.com/ville.nyon et l'application iPhone Ville de Nyon



Impressum - décembre 2012
 Editeur - Ville de Nyon, Service de l'administration générale
 Impression - BSR Imprimeurs SA, Gland
 Papier - Cocoon, Preprint, FSC, blanc-mat, 140 gm² (Recyclé à 100%)
 Photographies - Michel Perret
 Graphisme - Atelier Zuppinger, Nyon



RECYCLÉ
 Papier fait à partir
 de matériaux recyclés
FSC® C103623

Agenda

16 DÉCEMBRE 2012
Marché aux puces · Rive

19 DÉCEMBRE 2012
Nocturnes des magasins · Nyon

21 DÉCEMBRE 2012
Nocturnes des magasins · Nyon

6 JANVIER 2013
Galette des Rois · Nyon

6 JANVIER 2013
Fête des baigneurs · Rive

DU 11 AU 18 JANVIER 2013
Das Zelt, Spectacles divers,
www.daszelt.ch · Colovray

27 JANVIER 2013
Marché aux puces · Rive

2 FÉVRIER 2013
**Le samedi des bibliothèques
 vaudoises · thème: le monde
 en couleurs** · Bibliothèque sections
 Jeunesse et Adultes

24 FÉVRIER 2013
Marché aux puces · Rive

28 FÉVRIER AU 3 MARS 2013
Les Hivernales · Nyon

12 MARS 2013
Don du sang · Salle communale

**Pour annoncer votre événement
 ou pour en trouver un :**
www.nyon.ch > agenda

MUSÉE DU LÉMAN : UN MEILLEUR ACCUEIL DU PUBLIC

Les travaux de rénovation du Musée du Léman sont à bout touchant. En mars 2013, les visiteurs pourront apprécier des espaces de circulation à la hauteur des 22'000 personnes qui fréquentent annuellement le lieu. Parmi les rénovations figure l'amélioration des commodités. Trois espaces distincts sont réalisés offrant des toilettes dames, hommes et pour personnes à mobilité réduite, tout en multipliant les cabines. La cafeteria a doublé sa capacité d'accueil et la rationalisation des bureaux permet de libérer deux locaux techniques, le tout avec une meilleure efficacité énergétique de l'éclairage et des ouvertures extérieures.

En savoir davantage :
www.museeduleman.ch